

Assemblée des délégués du SEDE

Procès-verbal de la séance du mercredi 30 octobre 2019
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

Présences : Mmes et MM. les délégués (13 au total)

Excusés : Pascal Haenni (Develier) ; Philippe Seuret (Comité, Châtillon) ; Yves-Alain Fleury (Comité, Courroux) ; Ernet Borruat (Comité, Delémont).

Présidente : Mme Murielle Macchi-Berdat

Auteur du PV : Janique Horisberger

Ordre du jour :

1. Ouverture, salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée du 26 juin 2019
3. Communications
4. Micropolluants :
 - a. Adjudication, sous réserve de l'obtention des subventions fédérales et cantonales :
 - i. Mandats d'ingénieurs pour la réalisation
 1. Gros œuvre et génie civil SIA 103
 2. Process SIA 108
 - ii. Automation
 - b. Informations, suite du projet
5. Budget 2020 au standard MCH2
6. Divers

Fin de séance : 20.15 heures

Scrutateur : --

Annexes : présentations des points 4

Décisions prises lors de la séance :

- dérogation à l'art. 5 du ROA du SEDE en faveur de M. Droz
 - p.2. pv accepté
 - p.4a. l'AD adjuge ce qui suit :
 - mandat d'ingénieur gros œuvre et génie civil SIA 103 à : AF Toscano SA
 - mandat d'ingénieur process SIA 108 à : RWB Jura SA
 - Automation à : Rittmeyer AG
 - p.5. l'AD approuve le budget 2020 au standard MCH2
-

1. Ouverture / salutations

Murielle Macchi-Berdat, présidente de l'Assemblée des délégués du SEDE ouvre cette séance et salue les membres présents.

La présidente demande à l'Assemblée une dérogation à l'art. 5 du ROAD du SEDE, relative à la représentation de la commune de Mettembert. M. Droz est membre du Comité et ce soir il fonctionne en tant que suppléant. A l'unanimité, l'Assemblée accepte cette dérogation.

2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 26 juin 2019

Le procès-verbal est accepté et remerciement à Janique Horisberger.

3. Communications

La parole est donnée à Gabriel Friche, président du Comité du SEDE. Il fait le point sur les projets suivants :

- *Projet crues :*

Montant du crédit à voter l'année prochaine à hauteur de CHF 730'000.- avec participation de l'arrondissement des digues de Courroux et de l'ENV.

Le projet d'ouvrage à été envoyé à ENV ;

Objectif : acceptation du plan spécial (PS) en août 2020 pour que le projet démarre avec l'abattage des arbres durant la période adéquate, càd septembre-octobre, pour se poursuivre en 2021.

La parole est donnée à Vincent Theurillat :

- *Chambre R 11.1 :*

Le dossier avance bien et les travaux devraient être terminés avant la fin de l'année.

- *Traitement des boues :*

Avance bien et l'installation devrait être terminée en fin d'année.

- *Raccordement Montsevelier :*

Conduite posée, transformation step en bep (bassin eaux pluviales).

4. Micropolluants

a. Adjudications sous réserve de l'obtention des subventions fédérales et cantonales

i. Mandats d'ingénieurs pour la réalisation

La parole est donnée à Gabriel Friche qui indique que nous avons reçu l'information (par la presse) que les subventions cantonales ont été accordées au SEDE. S'agissant des subventions fédérales, l'octroi devrait nous parvenir tout prochainement.

Il passe la parole à Denis Moritz, représentant de 2MO qui a été mandaté pour ce travail. Ce dernier présente la procédure et le rapport d'évaluation des offres par le biais d'une présentation Powerpoint (annexée au présent pv).

Il est à souligner que des temps de collaboration entre les deux marchés (gros œuvre et process) ont été demandés dans le cahier des charges ; après calcul, ce temps est comptabilisé à env. 17 jour.

2 appels d'offres sur invitation :

1. Gros œuvre et génie civil SIA 2013

Candidats invités à soumissionner : ATB SA, SD Ingénierie Jura SA et AF Toscano SA

3 offres ont été réceptionnées et la finance d'inscription (CHF 250.-) a bien été versée par les 3 candidats.

L'offre la plus avantageuse est celle d'AF Toscano : CHF 230'028.87 HT.

Il est souligné par Denis Moritz la qualité du dossier déposé par AF Toscano.

Vote :

l'Assemblée des délégués adjuge ce mandat, à l'unanimité, à AF Toscano pour un montant de (CHF 247'741,09 TTC)

2. Process SIA 108

Candidats invités à soumissionner : Pöyri Suisse SA, RWB Jura SA et Triform SA

La même logique de procédure a été appliquée que pour le gros œuvre.
2 offres ont été réceptionnées, Triform SA et RWB Jura SA.
L'offre la plus avantageuse est celle de RWB Jura SA : CHF 244'258.13 HT

Vote :

A l'unanimité, l'Assemblée des délégués adjuge ce mandat à RWB Jura SA pour un montant de CHF 263'066 TTC

L'information suivante est donnée à la commune de Courroux : le tableau d'ouverture des offres n'a pas encore été communiquée aux mandataires mais il sera annexé lors de l'envoi de l'adjudication.

M. Moritz est remercié pour sa présentation et quitte la séance.

ii. Automation

La parole est donnée à Vincent Theurillat

3 appels d'offres ont été demandés à des intégrateurs.

Vincent Theurillat commente en détail ces 3 offres des entreprises sur la base d'un Powerpoint (annexée au présent pv) et plus particulièrement les critères d'adjudication.

Les entreprises contactées sont : Stebatec, Jag Jakob et Rittmeyer.

L'entreprise Stebatec n'a pas rendu d'offre.

Info : Les tableaux électriques dans l'offre de Rittmeyer (pour une somme de CHF 75'000.-) seront produits par une entreprise de la région.

Vote :

A l'unanimité des membres de l'Assemblée des délégués, il est adjudé ce mandat à l'entreprise Rittmeyer AG pour un montant de CHF 187'727.64 TTC

b. Informations, suite du projet

Subventions fédérales :

Une négociation est en cours pour la subvention fédérale afin que cette dernière prenne en charge la première couche de charbon qui n'a pas été pris en compte dans le projet d'octroi des subventions car considérée comme consommable.

Gabriel Friche indique que le SEDE se verra octroyer, déjà cette année, la somme de CHF 450'000.-. La première séance de décompte se tiendra le 7 novembre 2019 à ENV.

Permis de construire :

Il a été déposé à la commune de Courroux le 1^{er} octobre, cette dernière procèdera à sa publication vers fin novembre dans le Journal officiel.

Début des travaux prévu : avril 2020.

Vincent Theurillat informe que le Conseil communal de Courroux a préavisé favorablement le projet.

5. Budget 2020 au standard MCH2

Le budget a été envoyé aux délégués par voie électronique.

La parole est donnée à Jocelyne Daneluzzi, caissière du SEDE pour la lecture du budget 2020.

Total des charges : CHF 1'865'300.00 (cptes 2018 : 1'956'114.28)

Total des revenus : CHF 1'865'300.00 (cptes 2018 : 1'956'114.28)

Total des dépenses d'investissements : CHF 750'000.00 (cptes 2018 : 778'143.20)

Total des recettes d'investissements : CHF 750'000.00 (cptes 2018 : 778'143.20)

Il n'y a pas de question.

Vote

A l'unanimité, l'Assemblée des délégués approuve le budget 2020.

6. Divers

Gabriel Friche, informe que la prochaine Assemblée des délégués des comptes est fixée au 13 mai 2020.

La parole n'est plus demandée.